

## DU CHOCOLAT... MAIS QUEL CHOCOLAT ?

*Pourquoi s'en priver ? Le chocolat est délicieux et on sait aujourd'hui qu'il possède de précieux antioxydants et minéraux. Fondant, au lait ou blanc, nous avons le choix. Mais d'autres éléments devraient également nous guider : le petit carré noir que nous nous apprêtons à croquer est-il toujours bien du chocolat et dans quelles conditions le cacao est-il produit ?*

Les fèves de cacao proviennent des pays du Sud mais c'est au Nord qu'on consomme le chocolat. En Belgique, cette consommation atteint 8 kg en moyenne par personne et par an. Rien d'anormal au pays du chocolat sauf qu'il y a belle lurette que le célèbre éléphant a déserté notre pays pour passer dans le giron du géant américain Kraft. La non moins célèbre marque Callebaut n'est plus belge elle non plus mais suisse.

### Les géants de l'industrie du chocolat

Les nombreux chocolatiers qui continuent à exister sur notre territoire se fournissent désormais auprès de quelques grandes entreprises. Une exception : le chocolatier de luxe, Pierre Marcolini, qui se rend lui-même dans des communautés paysannes pour choisir ses fèves. On ne peut que saluer son attitude quand il retourne par exemple au Pérou en amenant dans ses bagages un échantillon des pralines qu'il a réalisées avec les fèves achetées aux paysans. Ceux-ci sont ravis de découvrir le fruit de leur travail mais ils sont bien sûr loin d'imaginer le prix de vente d'une seule de ces pralines !

Comme c'est le cas pour la plupart des denrées agricoles, quelques multinationales, toutes situées dans le Nord, dominent le marché du cacao : Barry Callebaut qui représente un quart du chocolat produit dans le monde (Suisse), Nestlé (Suisse), Mars (USA), Cadbury (UK), Kraft (USA), Hershey (USA), Cargill (USA), Blommer (USA), ADM (USA) et Ferrero (Suisse). Un marché prometteur car, si la demande stagne en Europe et aux Etats-Unis, elle explose en Chine et au Japon, notamment.

### Il y a chocolat et chocolat

Un chocolat qui n'est plus belge mais qui n'est peut-être plus non plus tout à fait du vrai chocolat. Que contient ce dernier ? Du cacao, du beurre de cacao, de la poudre de cacao, du sucre et de la lécithine. Aujourd'hui, il peut en être autrement. En effet, depuis 2000, il est permis de vendre dans les pays de l'Union européenne du « faux » chocolat, au grand dam des amateurs de qualité.

Que s'est-il donc passé en 2000 ? Le Parlement européen a voté une directive autorisant les fabricants de chocolat à remplacer une partie du beurre de cacao par une autre graisse végétale comme l'huile de palme ou le beurre de karité, par exemple

Il fallait harmoniser les normes de fabrication, a déclaré la Commission européenne. En effet, certains pays comme la Grande-Bretagne notamment autorisaient déjà les graisses de remplacement. Comme la logique de la Commission est celle de la libéralisation, elle a considéré que si plusieurs pays autorisaient des graisses autres que le beurre de cacao, cela devait être permis dans tous les pays membres de l'Union. C'est ainsi que le « faux » chocolat a fait son apparition dans les rayons de nos magasins. La Belgique est un des rares pays à s'être opposé à cette libéralisation, mais sans succès. « C'est le résultat d'une certaine logique européenne, constate Thierry Verhoeven . C'est aussi le résultat de la pression des multinationales du secteur alimentaire. » (1) Une nouvelle opportunité surtout pour diminuer leurs coûts.

Aujourd'hui, l'UE oblige de mentionner sur l'emballage la proportion de cacao contenue dans le chocolat. Cherchez donc la mention « 100 % cacao ».

## Les pays producteurs

A l'autre bout de la chaîne, on trouve les pays producteurs de fèves de cacao. Ils sont tous situés au Sud de la planète. C'est principalement la Côte d'Ivoire et le Ghana mais les terres sud-américaines d'où sont originaires les fèves continuent à en produire au Brésil, en Equateur, au Pérou...

En Afrique, cette culture est surtout familiale. On considère que quelque 2,5 millions de petits producteurs et leurs familles vivent du cacao (2). Celui-ci représente bien souvent leur seule ressource. Le travail est rude : couper les cabosses (fruits de l'arbre), les ouvrir pour en extraire les fèves, débarrasser celles-ci de leur pulpe, les laisser sécher au soleil durant plusieurs semaines.

Quand elles sont prêtes, elles peuvent être vendues. La liste des intermédiaires est longue et les prix fixés sur les marchés de Londres et de New York sont bas. La part qui revient aux travailleurs est comme pour tous les autres produits agricoles très faible. Elle sert à peine à couvrir les besoins des familles. Une des conséquences tragiques de cette situation est la pauvreté des paysans et le travail des enfants.

Il est difficile d'obtenir des précisions à ce sujet mais on estime leur nombre à plus de 250.000 dans le secteur du cacao d'Afrique de l'Ouest. La plupart ont moins de 14 ans et 40 % sont des filles. Il ne s'agit pas ici d'un simple coup de main apporté aux familles mais d'une véritable situation d'exploitation : longues heures de travail, manipulation d'outils dangereux comme la machette, charges trop lourdes, pulvérisation et épandage de produits toxiques sans protection.

Une étude de l'UNICEF dénonce même un trafic d'enfants entre les pays voisins : Mali, Togo, Burkina Faso, Bénin et la Côte d'Ivoire. Ils seraient enlevés ou vendus pour travailler dans les plantations de cacao (3).

## Une libéralisation imposée en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao. Le pays a connu une situation relativement calme et prospère après son indépendance en 1960. Les cours du cacao étaient élevés et on a pu parler de « miracle ivoirien ». Les bouleversements des marchés internationaux des produits de base dans les années 1980 et la chute brutale des cours ont mis fin à ce miracle. Dans les plans d'ajustement imposés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour rembourser les dettes figurait la libéralisation de la filière stratégique du pays : le cacao. Deux géants mondiaux de l'agro-alimentaire, la société américano-hollandaise Cargill et l'américaine ADM ont pris pied dans le pays et, désormais, c'était de grandes sociétés étrangères qui choisissaient le meilleur moment pour acheter et qui dictaient leurs prix aux exportateurs. Les revenus des planteurs ont chuté.

La suite n'est que tensions, putsch militaire, guerre civile, violences avec une nouvelle demande du FMI et de la Banque mondiale : la réforme de la filière café-cacao. Le différend qui oppose aujourd'hui Gbagbo et son rival Ouattara qui s'affirment tous les deux vainqueurs des dernières élections a amené l'Union européenne à prendre des sanctions et à déclarer l'embargo sur les ports d'Abidjan et de San Pedro, le plus grand port d'exportation du cacao au monde. Si les revenus du cacao ont permis à des hommes politiques et des militaires de s'enrichir grâce aux revenus provenant du commerce du cacao, celui-ci fait vivre des millions d'Ivoiriens. La position européenne ne contribue-t-elle pas à les prendre en otage ? « Si on ne nous paie plus notre cacao, c'est la pauvreté dans nos campagnes, explique un chef de village dans le sud-est du pays. Aujourd'hui, nous n'arrivons plus à vendre et nous avons gardé tout notre cacao. Mais, en tant que paysans, nous n'avons pas les magasins appropriés pour le conserver. S'il moisit, il faudra le jeter. La solution : débloquer la situation pour que le port puisse fonctionner. » (4)

Plus globalement, on ne peut que dénoncer une pression sans cesse accrue sur les prix à laquelle sont soumis les producteurs de matières premières agricoles dans le Sud. Elle accroît la pauvreté dans les campagnes et entraîne le recours à une main-d'œuvre bon marché et au travail des enfants. Une rémunération équitable mais aussi des règles économiques équitables sont indispensables pour infléchir durablement les choses. C'est le sens de notre démarche à l'ACRF en choisissant pour thème de travail, durant cette année 2011, la souveraineté alimentaire.

Anne Vanhese, journaliste à l'ACRF - Plein Soleil

- (1) Cahiers européens : [www.funoc.be](http://www.funoc.be)
- (2) Oxfam, L'exploitation des enfants n'est pas une fatalité, Cahier thématique, oct. 2010.
- (3) Déclaration de Berne : [www.evb.ch](http://www.evb.ch)
- (4) [www.connectionivoirienne.net](http://www.connectionivoirienne.net)

eil

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie  
soient diffusées et reproduites ;  
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de

